

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai déjà parlé des directives que mon gouvernement compte donner aux ministres. J'ai examiné les directives antérieures du gouvernement libéral. J'ai étudié aussi celles que le gouvernement conservateur avait instaurées et j'ai essayé de prendre ce que les unes et les autres avaient de meilleur.

Je vais annoncer, sans doute d'ici une quinzaine, quelles sont exactement ces directives. Je peux vous dire tout de suite que je me suis écarté, dans certains cas, des directives conservatrices, notamment pour ce qui est des conjoints et des enfants.

* * *

L'AGRICULTURE

LES TAUX D'INTÉRÊTS ÉLEVÉS—LES EFFETS SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne les taux d'intérêt. Au cours de la campagne électorale, le ministre a fait part de ses préoccupations à cet égard et s'est même dit mécontent au sujet du niveau des taux d'intérêt à l'époque. Depuis qu'il a pris possession de ses fonctions, comme l'a rappelé mon collègue, les taux d'intérêt ont subi quatre hausses en cinq semaines. Le gouvernement a admis l'existence du problème dans le discours du trône, sans toutefois proposer une nouvelle orientation ou une solution quelconque.

● (1440)

Je demande au ministre de l'Agriculture quelles mesures immédiates les producteurs canadiens peuvent-ils espérer de sa part simplement pour maintenir leurs opérations agricoles existantes et planifier une partie de leur récolte de 1980?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député a certainement découvert l'existence de nombreux programmes agricoles depuis quelque temps. Il y en a même grâce auxquels nos cultivateurs reçoivent des paiements anticipés libres de tout intérêt. Je puis en nommer un dont bénéficient ses électeurs. Les producteurs de soya ont reçu 15 millions de dollars sans intérêt. Il y a une foule de programmes semblables. Une partie du taux d'intérêt de la Société du crédit agricole, par exemple, a subi une majoration plus forte à l'époque où il était lui-même ministre que pendant toute la période que j'ai moi-même passée à l'Agriculture. Il y a beaucoup d'entreprises du Canada à qui il ne déplairait nullement de bénéficier du taux d'intérêt de 13 p. 100 consenti par la Société du crédit agricole qui finance 70 p. 100 de l'ensemble des prêts agricoles à long terme accordés aux agriculteurs canadiens.

Dans bon nombre de secteurs de notre agriculture, nous sommes beaucoup plus fortunés que nos voisins américains à qui nous faisons concurrence dans beaucoup de marchés. Par exemple, ils paient un taux d'intérêt beaucoup plus élevé, l'essence leur coûte beaucoup plus cher, tout comme les engrais, les pesticides, les herbicides, etc.

M. Wise: Madame le Président, de toute évidence, le ministre reconnaissait le problème quand il faisait partie de l'opposition; aujourd'hui, cependant, il préfère l'ignorer. En effet, la première initiative du ministre de l'Agriculture a été d'augmenter à un niveau jamais égalé jusqu'ici le taux d'intérêt exigé pour les prêts consentis par la Société du crédit agricole.

Questions orales

Le ministre a-t-il l'intention de ne rien faire et de ne rien proposer tandis que les producteurs liquident leur terre, leur matériel et leurs autres biens simplement pour disposer de suffisamment de capitaux pour semer une partie de la récolte de 1980? Qu'a-t-il l'intention de faire à ce sujet? Qu'il se contente de répondre à ma question par un oui ou par un non, s'il le peut.

M. Whelan: Madame le Président, décidément, beaucoup de nos concitoyens veulent obtenir des réponses par «oui» ou par «non». Pour répondre aux questions de mon collègue, je lui rappellerai que tout ce que j'ai entrepris jusqu'ici équivaut à un «oui» pour beaucoup d'agriculteurs. Ces derniers seront en mesure de conserver leur exploitation. D'ici les quelques prochaines semaines, le député conviendra de lui-même que les programmes que nous mettons au point en ce moment prouvent bien l'intérêt que le présent ministre de l'Agriculture et son gouvernement portent aux agriculteurs.

* * *

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DÉDUCTION DES SALAIRES PAYÉS AU CONJOINT TRAVAILLANT À LA FERME

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle touche un secteur important, soit les fermes familiales. En dépit de l'omission de ce sujet dans le discours du trône, est-ce que le ministre réintroduira la mesure incluse dans notre budget, promise, secondée et d'ailleurs appuyée par son collègue le ministre de l'Agriculture, permettant de déduire pour fins d'impôt les salaires payés au conjoint travaillant à la ferme? De plus est-ce que cette politique sera appliquée aux entreprises non incorporées afin que les pêcheurs et plusieurs entreprises en bénéficient également, comme l'avait prévu notre budget?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'admets avec le député qu'il va falloir décider si le gouvernement actuel va donner suite à diverses propositions qui ont été énoncées au budget du 11 décembre. Certaines de ces propositions, dont celle mentionnée par le député, portaient sur des questions de fond. D'autres portaient sur des questions importantes mais purement formelles.

En ce moment, j'examine la situation. J'espère pouvoir faire connaître à la Chambre le plus tôt possible la position que je vais adopter sur ces questions, et notamment sur celle évoquée par le député.

[Français]

M. La Salle: Madame le Président, je désire adresser ma question supplémentaire au ministre de l'Agriculture et lui demander s'il est toujours décidé de recommander à son collègue la déduction pour fins d'impôt du salaire payé au conjoint travaillant à la ferme.

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, je suis tout à fait convaincu que mon collègue, le ministre des Finances, fera preuve de justice.